Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 18

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-186980

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

rues, mais non oubliées, reviennent nous retracer quelques pages de notre histoire! Muret-Grivel, le premier inspecteur général des milices, auquel le Grand Conseil votait un sabre d'honneur, le colonel Dériaz, un vieux soldat, le général Guiguer de Prangins, les deux Veillon, Duplessis, Ducrêt, et tant d'autres figures aimées et respectées. Sans doute, notre petite armée n'était instruite que d'une manière incomplète; il lui manquait bien des choses; n'oublions pas cependant que ceux qui ont reçu là-haut, à la Cité, leur première éducation militaire, ont fait noblement leur devoir; c'est de là que partaient au début de la révolution de 1798 ces vaillants Léman qui, après avoir combattu avec Masséna, prirent part aux grandes guerres de la République et de l'Empire, et allèrent verser leur sang en Espagne et en Russie; là furent instruits ceux qui, en 1814, étaient prêts à sacrifier leur vie pour maintenir l'indépendance menacée du jeune canton; ceux qui, en 1838, avec leurs camarades de Genève, et partageant l'indignation de Monnard et de Rigaud, ne voulaient pas proscrire un de leurs compatriotes; ceux qui, en 1856, volaient aux frontières du Rhin et ceux qui, plus récemment, protégeaient en 1870 la neutralité de la patrie. Voilà les souvenirs que nous rattacherons à ces bâtiments qui vont disparaître, le passé que n'ont pas encore les casernes de la Ponthaise. Puissent ceux qui en sortiront, accomplir leur devoir aussi généreusement que leurs prédécesseurs.

Argent de poche.

Il y a une foule de gens qui, s'ils faisaient, au bout d'un certain nombre d'années, le compte de *leurs petites dépenses de poche*, seraient réellement étonnés — et bon nombre éprouveraient d'amers regrets — en songeant à ce qu'ils posséderaient, s'ils avaient fait un meilleur emploi de leur argent.

Il n'est pas ici question des prodigues, de ceux qui passent, jour et nuit, leur temps dans les établissements publics, mais plutôt de celui qui, journellement, s'accorde le plaisir de prendre, au café, un apéritif avant son dîner, un vermouth, par exemple, puis, la tasse et quelques cigares après ce repas, pour activer la digestion; enfin, un verre de vin dans le courant de l'après-midi ou de la soirée.

Faisons, au prix du jour, le compte de la dépense, à la fin de la journée: Vermouth, 20 c.; tasse de café, 20 c.; 4 cigares, 20 c.; demi-litre de vin, 60 c.; total, 1 fr. 20 c., somme qui n'est pas énorme. Multiplions par 365 jours, nous arrivons au joli chiffre de 438 francs au bout de l'année. Nous laissons de côté toutes les dépenses extraordinaires faites le samedi soir, l'après-midi d'un dimanche pluvieux, etc.

Admettons que celui qui a contracté ces habitudes ait commencé à l'âge de 20 ans, et voyons ce que cette dépense annuelle de 438 fr. serait devenue si, à la fin de chaque année, elle avait été déposée dans un établissement financier, au 5 %, et qu'on ait laissé accumuler les intérêts:

Au bout de	5 ans,	elle se serait élevée à fr.	2,418	84
»	10 »	»	» 5,500	69
»	15 »	»	» 9,440	65
»	20 »	»	» 14,469	15
»	25 »	»	» 20,886	93

Ainsi, arrivé à l'âge de 45 ans, il aurait à sa disposition un capital de 21,000 francs environ, qui, très probablement, lui serait fort utile.

Trois de nos élégantes, de retour de visite, causaient avec animation au coin de la place de St-François.

Vint à passer une jeune dame, mise avec un goût parfait, et portant, sur toute sa personne, un cachet de véritable distinction.

— Avez-vous vu?... quelle délicieuse toilette?... interrogea la plus jeune du trio, qui n'avait aucune raison pour envier le bien d'autrui.

— Sans doute, ma chère, répond la seconde, mais quand vous saurez que cette charmante personne est la femme de M. X., l'un des plus grands fabricants d'horlogerie du canton de Neuchâtel, vous serez moins surprise. Car vous savez aussi bien que moi que toutes les dames de St-Imier, du Locle et de la Chaux-de-Fonds, se font habiller directement à Paris, et que, dans leurs réunions choisies, le bel esprit et la grande toilette sont de rigueur.

La troisième, qui, jusque-là, n'avait pas ouvert la bouche, répliqua d'un ton aigre-doux, qui ferait supposer que son âge et sa tournure lui interdisaient toutes prétentions:

« — Quant à moi, je ne trouve rien de plus naturel que, dans un pays *d'horlogerie*, on fasse tout pour la *montre!*...

Les trois amies se séparèrent en riant.

Voici la réponse au problème posé dans notre précédent numéro:

Mon fils, né en 1877, a cinq ans. Je suis né en 1833 et mon père en 1788. — Ont envoyé la solution: MM. Henry, à Peseux; Crottaz, à Daillens; von Gunten, à Yverdon; G. Stroh, à Marseille; H. Dubois, à Oron; L. Martin, à Neuchâtel; H. Tripod, à Lausanne; Ankenmann, Genève; E. Deppierraz, à Clarens.

Nous rappelons que les solutions pour les problèmes, énigmes ou charades, etc., sont reçues jusqu'au *mercredi soir*.

Problème-énigme.

Trois ménagères apportent des œufs au marché; la première en a 12, la deuxième 24, et la troisième 36. Elles vendent leurs œufs en deux fois, à des prix différents, mais qui sont les mêmes pour chacune d'elles, et elles retirent toutes la même somme.

Comment cela peut-il arriver?

---

4 **Les deux cousines.**

(*Suite et fin.*)

Charlotte, d'une nature moins délicate, échappa au péril, quoiqu'elle se tînt constamment au chevet de sa cousine, avec cette abnégation qui était une des vertus saillantes de sa belle âme. Elle s'imposa la tâche fatigante et dangereuse de veiller sans relâche aux moindres besoins de sa chère parente, et eut la douce récompense de voir Clarisse ressentir pour elle l'amitié la plus profonde et modifier, même avec avantage, tous ses autres sentiments, en s'apercevant enfin que les qualités morales avaient bien plus de valeur que cette fragile beauté